



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/04/2026

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 19

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation

24/04/2026

Date d'affichage

24/04/2026

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique.

### Etaient présents :

Mme ARRIBE Isabelle, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Philippe, M. CHABROUT Guy, M. CHANGEAT Yves, M. DEQUIDT Alain, M. DUBOURTHOUMIEU Joël, M. DUPREY Pascal, Mme FITAS Isabelle, Mme GOUAILLARD Martine, M. LARRAS Henri, Mme LEMAGNEN Elianne, Mme LEURIDAN Corinne, M. ROCCA Enzo, Mme TISIOT Marie-Antoinette, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLACAMPA Martine, Mme WEISS Myriam

### Procuration(s) :

Mme BRUMAUD Véronique donne pouvoir à Mme LEURIDAN Corinne, Mme LAMBLIN Mélie donne pouvoir à Mme VILLACAMPA Martine, M. MILANI Stéphane donne pouvoir à Mme LEMAGNEN Elianne, Mme MAURIN Marina donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Daniel

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme BRUMAUD Véronique, Mme LAMBLIN Mélie, Mme MAURIN Marina, M. MILANI Stéphane

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme VILLACAMPA Martine

Numéro interne de l'acte : DEL\_2026\_021

Objet : Bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'exercice 2025

Madame la Maire expose que conformément à l'article L 2241-1 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune sur son territoire pendant l'exercice budgétaire de l'année 2025.

Les acquisitions et cessions réalisées pendant l'année 2025 sont les suivantes :

#### 1. Cessions immobilières :

- cession de la Halle BERCHON, cadastrée AD 194, rue Léon Gambetta, et AD 395, rue de La Poste, vendue à l'euro symbolique à l'EPFL pour la réalisation de travaux de mise en sécurité, curage, désamiantage, dépollution et mise hors d'eau.

## 2. Acquisitions immobilières :

- acquisition propriété cadastrée AM 289 (7 rue des Pyrénées), léguée par Mme Alice LARRIVIERE, d'un valeur estimée à 165 000 €.

### **CECI ETANT EXPOSE,**

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**ADOPTE** le bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'exercice 2025.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à NAY  
La Maire,  
Monique TRIEP-CAPDEVILLE  
*Signé MTC*